



Faites un don pour soutenir la restauration de la Chapelle Sainte-Marie de Réaumur,
- soit directement en ligne : www.fondation-patrimoine.org/43284
- soit par chèque avec le coupon disponible en mairie.

Flash Info

 **Horaires d'ouverture de la Mairie**
du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 18h.

 **Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale**

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

 Rejoignez-nous !

facebook

Edito

L'école fait son tri

L'OGEC et l'APEL vous proposent de participer à son opération recyclage qui se déroulera du **vendredi 12 au lundi 15 janvier 2018**. Pour cela, conservez vos papiers et vos cartons pour les déposer dans la benne qui sera placée au stade de Réaumur le temps d'un week-end.

Cette action permettra de récolter de l'argent pour financer le voyage scolaire des enfants de l'école. Si vous n'avez pas assez de place pour stocker chez vous, venez déposer vos papiers et vos cartons à l'école lors des permanences.



Vendredi 20 octobre de 16h30 à 18h
Samedi 25 novembre de 10h à 12h
Vendredi 22 décembre de 16h30 à 18h

Ce qui est autorisé

- Publicités
- Magazines et revues
- Feuilles
- Papiers broyés
- Catalogues et annuaires
- Journaux
- Cahiers sans spirales
- Enveloppes sans fenêtre
- Tous types de cartons



Ce qui n'est pas autorisé

- Papier cadeau
- Nappes en papier
- Emballages plastiques
- Ficelles
- Classeurs



N'hésitez pas à contacter :

Virginie Bregeon 06.08.78.41.85 ou Karine Turquand : 06.77.20.21.66



Listes Electorales : Inscriptions avant le 31 décembre 2017 !

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017 a lieu la révision des listes électorales. Les personnes domiciliées à Réaumur depuis le 1^{er} mars 2017 doivent venir à la Mairie pour leur inscription si elles ne l'ont déjà fait. Les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018 sont inscrits d'office.

Toute inscription nécessite de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone...).

Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en novembre 2017, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le **7 novembre 2017**.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes.

Infos Municipales

↪ Trivalis

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le rapport annuel 2016 de Trivalis.

↪ Redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de communications électroniques

Le Conseil Municipal accepte la redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de communications électroniques. Pour l'année 2017, la recette perçue sera d'environ 944 €.

↪ Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de transport de gaz est fixé, pour l'année 2017, à 122,00 € pour 950 mètres.

↪ Redevance assainissement 2018

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs assainissement pour l'année 2018, à savoir 75 € le forfait branchement et 1,55 € le m³.

La redevance appliquée aux propriétaires de puits est fixée à la valeur d'une consommation de 35 m³ par an et par personne.

↪ Tarifs des locations des salles

Pour l'année 2018, les tarifs des salles Ferchault et Jeanne d'Arc restent inchangés, tout comme les tarifs de location des salles pour la soirée du réveillon du 31 décembre 2018.

Pour la salle Sports et Loisirs, de capacité 40 personnes, le tarif reste à 83 € pour les personnes hors commune, et descend à 50 € pour les réaumoises. Le forfait chauffage/électricité passe à 20 €. A noter, qu'en cas d'extension de la salle avec un Tivoli pour les habitants de la commune, le tarif de location de la Salle Sports et Loisirs sera de 83 €.

↪ C.C.A.S.

Une réunion a eu lieu le 27 septembre, afin de fixer les tarifs journaliers pour 2018 et voter le budget prévisionnel 2018 ainsi :

- la section de fonctionnement s'équilibre à 436 957 €
- la section d'investissement s'équilibre à 57 500 €
- le prix de journée 2018 pour les résidents
 - T1 bis : 47 € / jour
 - Temporaire : 63 € / jour

Avec la suppression des aides des contrats aidés, par l'Etat et la baisse du nombre de résidents bénéficiant des Allocations Personnalisées à l'Autonomie, il a été décidé d'augmenter le prix de journée pour équilibrer le budget.

↪ Commission Voirie - Environnement

La commune remercie les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée lors des travaux d'amélioration de la voirie. Ceux-ci devraient être terminés fin octobre. Restera l'aménagement paysagé à réaliser.

Les plantations de vivaces au parking de la salle Ferchault et le long du rang de boule sont prévues le **samedi 4 novembre à 9h à la salle Ferchault**, avec le CPIE.

Nous avons besoin de votre aide. Nous vous attendons nombreux pour cette « **matinée plantations** ».

Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie.

↪ Commission Communication

Les membres de la commission se sont réunis pour commencer à travailler sur le bulletin annuel. La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 19 janvier 2018.



Pour toutes personnes désireuses de découvrir Facebook, la commune va proposer une initiation gratuite.



N'hésitez à vous inscrire en mairie.

↪ Elections Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ) 12 – 17 ans

Et pourquoi pas toi !



A partir de novembre 2017, un nouveau groupe du Conseil communautaire de la jeunesse (CCJ) va se constituer. Rejoins-le pour vivre une expérience valorisante et enrichissante !

Le CCJ est composé d'ados de 12 à 17 ans. Ils se retrouvent pour échanger, monter des projets, et faire bouger le territoire. Ils interviennent sur les sujets qui leur tiennent à cœur, et qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Une **soirée pizza** « échange et découverte du CCJ » est programmée le 25/10 à 19h

à la maison de l'intercommunalité.

Inscris-toi par SMS au 06 72 48 08 03



✍ Prochaines réunions

- **Conseil Municipal,**
Mardi 7 novembre 2017 à 20h, à la mairie

Infos Plus

❖ Analyse des eaux de puits

Le Département de la Vendée met à disposition des professionnels et des particuliers, un laboratoire d'analyses indépendant, polyvalent et performant, à proximité des Vendéens : le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation. Il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux.



L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine, est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1).

Dans ce contexte, et afin de mettre son expertise technique au service de la santé publique des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et l'Alimentation de la Vendée a mis en place des conditions tarifaires avantageuses, pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel, en garantissant leur qualité.

Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017 :

Analyse de type	Tarif HT (€)	Tarif TTC (€)
A_API (frais de dossier inclus)		
Période blanche (mars et octobre 2017)	52.53	63.04
Période rouge (hors période blanche)	72.45	86.94

Les flacons de prélèvement sont fournis par le laboratoire, et afin de faciliter l'accès aux analyses sur l'ensemble du département, ils seront également disponibles dans les mairies citées ci-dessous. Une permanence de collecte sera assurée par un agent du laboratoire aux dates et heures mentionnées :

- Parking de la mairie des Herbiers (collecte le **12 octobre 2017** de 11h30 à 12h30),
- Parking de la mairie de Fontenay-le-Comte (collecte le **19 octobre 2017** de 11h30 à 12h30).

Laboratoire de la Vendée : 02 51 24 51 51
labo@vendee.fr

Assoc' Info

❖ Village du Ciel

Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation sur la pollution lumineuse, sur la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Au programme : balades nocturnes ou sorties nature possibles mais surtout observations des étoiles et extinctions des lumières.

Ainsi, l'**ANPCEN** (l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) **Vendée propose dans le cadre du Jour De la Nuit 2017, le vendredi soir 13 octobre, à partir de 21h** à la salle « Sports et Loisirs », à Réaumur, une **conférence sur la pollution lumineuse**, animée par Mathieu Charrier, correspondant ANPCEN de Vendée.



A **22h**, l'association d'astronomie « Village du Ciel » basée au Manoir des Sciences de Réaumur, proposera d'observer le ciel avec ses différents instruments et ainsi profiter de la bonne qualité du ciel de Réaumur, commune labellisée 3 étoiles « Villes et Villages Etoilés », pour découvrir la voûte céleste et ses différents objets remarquables (nébuleuses, galaxies, étoiles doubles, amas...). En cas de condition météo peu clémente, se déroulera une observation virtuelle de la voûte céleste sur vidéoprojecteur, toujours salle « sports et loisirs ».

Cette soirée est gratuite, sans réservation, sans limite d'âge, donc ouverte à tous.

❖ APEL Ecole Ste Marie

Chers Gourmands,

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats. A cette occasion, l'école organise une vente de chocolats de Noël à prix préférentiels. Tous les bénéfices de cette vente financeront les projets éducatifs et pédagogiques de l'école.

Alors n'hésitez pas et faites-en profiter vos amis et familles ! Si vous êtes intéressés, merci de remplir le bon de commande que vous trouverez en fin de ce catalogue et de le remettre accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres de l'école ou de la mairie.

Pour plus de renseignements, contactez Karine Turquand au 06.77.20.21.66

Date limite de commande : **21 novembre 2017**

Nous vous livrerons à partir du 16 décembre.

Chèque à l'ordre de : l'APEL (Votre règlement sera encaissé après livraison de votre commande)

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre soutien.



❖ CARéa

Avez-vous réservé votre fressure ?

Après avoir brassé 950 kg de fressure l'an dernier, le CAREA remet le couvert le 4 novembre prochain. Au programme :

- ⇒ Repas animé par Bruno Ligonnière le samedi 4 à 12h30 et 20h. Repas complets de qualité avec fressure à l'ancienne à volonté.
- ⇒ Vente de barquettes le samedi 4 toute la journée et dimanche 5 de 9h à 12h.

Pensez à réserver vos barquettes et repas auprès d'un membre du CAREA ou au rétro : 02.51.61.23.59

La gourmandise n'est pas un péché, mais plutôt une qualité alors pensez à réserver et venez-vous régaler !



A vos agendas

Octobre

→ Village du Ciel

Vend. 13, 21h Jour de la nuit 2017, salle Sports et Loisirs

→ Le Manoir des Sciences, Fête de la Sciences

Dim. 15, sur le thème de la météo en partenariat avec Climat Vendée. GRATUIT

→ Football au stade de Réaumur

Dim. 15, 15h, PBFC 5 / Tiffauges

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 24, 14h départ au Manoir, Monsireigne

→ Club de l'Amitié

Mer. 25, 12h, Repas de fin d'année, salle Ferchault

Novembre

→ CARéa

Sam. 4, 12h30 et 20h, Fête de la Fressure, salle Ferchault

→ Football au stade de Réaumur

Dim. 5, 15h, PBFC 5 / St Paul en Pareds

Dim 19, PBFC 5 / Bazoges/Beaurepaire

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 7, 14h départ au Manoir, St PIERRE-DU-CHEMIN

Mar. 21, 14h départ au Manoir, CHEFFOIS

→ Comité Hippique, Le P'tit Théâtre

Vend. 17, 20h30, Assemblées générales, salle Jeanne d'Arc

→ Don du sang

Jeu. 23, de 15h30 à 19h30, LE BOUPERE, salle du Bocage

Mar. 28, de 15h30 à 19h30, CHAVAGNES-LES-REDOUX, Foyer Rural

→ APEL, OGEC, Familles Rurales

Vend. 24, 20h30, Assemblées générales, salle Jeanne d'Arc

Décembre

→ Les Anciens combattants

Mar. 5, 11h, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

→ MARPA « Le coteau du Lay »

Sam. 9, 12h repas de Noël à la salle Ferchault

→ Football au stade de Réaumur

Dim. 10, 15h, PBFC 5 / Mortagne

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 5, 14h départ au Manoir, CHAVAGNES-LES-REDOUX

Mar. 19, 14h départ au Manoir, RÉAUMUR

→ Fête de l'école

Sam. 16, Marché de Noël et spectacle

📖 Naissance :



M. Le Maire, le Conseil Municipal et le personnel ont le bonheur de vous annoncer la naissance de Mathis PALLARD, fils d'Emilie (secrétaire de Mairie) et Thomas, né le 28 septembre.

La chronique de la MARPA « Le coteau du lay » ...

Grace au soutien financier de l'association la « cour des sages » et une implication précieuse d'un grand nombre de bénévoles, les résidents de la MARPA bénéficient de sorties et de temps de convivialité. Les évènements saisonniers (la rentrée des classes, les vendanges..) nous ont permis de partager des souvenirs.



De quelques exercices cérébraux à une dégustation de raisins... Les langues se délient et les souvenirs ressurgissent. Quel plaisir de réévoquer ces temps forts d'antan.



PUYDUFOU.

Le 21 septembre dernier, les résidents ont, découvert pour certains, la magie des spectacles du PUY DU FOU. Sous le soleil, ce fut un beau moment partagé avec les résidents des MARPA de St Mesmin et de La Meilleraie. Tout le monde est rentré fatigué, mais avec de belles images plein la tête.